



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Division de la Vie des  
Établissements

(D.I.V.E.T.)

Délégation Académique  
aux Relations  
Européennes et  
Internationales et à la  
Coopération

(D.A.R.E.I.C.)

Réf n°2011-830  
Affaire suivie par  
Gilles Favre-Teylaz

Téléphone  
04 76 74 70 43  
Télécopie  
04 56 52 77 15

Courriel :  
Gilles.Favre-Teylaz  
@ac-grenoble.fr

Adresse postale  
7, place Bir-Hakeim  
BP 1065 - 38021  
Grenoble cedex

Grenoble, le 6 décembre 2011

Le recteur de l'académie de Grenoble  
Chancelier des universités

à

Monsieur le proviseur  
Lycée Louis Armand  
CHAMBERY  
S/c de  
Monsieur l'inspecteur d'académie  
Directeur des services départementaux  
de l'éducation nationale de la Savoie

**Objet :** Homologation officielle de l'appariement  
**Référence :** circulaire n°91-221 du 1er août 1991

Dans le cadre des accords culturels conclus entre **la Chine et la France**, et compte tenu des relations existant entre votre établissement et :

Le Lycée n°2 attaché à l'Université Normale de Shanghai  
48, route de Shihua Long'an  
Arrondissement de Jinshan  
200540 SHANGHAI

j'ai décidé de prononcer l'homologation officielle de l'appariement que vous avez sollicité entre :

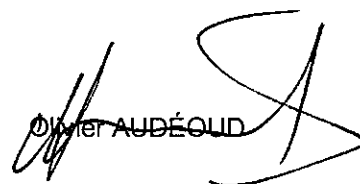
**Le Lycée n°2 attaché à l'Université Normale de Shanghai**  
**48, route de Shihua Long'an**  
**Arrondissement de Jinshan**  
**200540 SHANGHAI**

et

**Le Lycée Louis Armand**  
**321, rue du Grand Champ**  
**BP 24**  
**CHAMBERY**

Vous voudrez bien faire référence au numéro d'enregistrement de la présente homologation : **CHI 2011-01** pour toute demande que vous serez amené à présenter à mes services dans le cadre de cet appariement.

De plus, il vous appartiendra, dans l'éventualité où l'appariement ne donnerait pas lieu à des échanges fructueux, de demander son annulation.

  
Olivier AUDÉQUID